

## PIC DE WISSOUS :

# C'est quoi ce bintz ?

*La montée en charge de la PIC de Wissous s'accélère, occasionnant un « resserrement » du calendrier initialement prévu. Soit. Mais dans la même période, il s'avère que « l'incitation » des agents de Paris 14 CTC et de Paris Bonvin CTC devient « pression forte » pour suivre l'activité à la PIC, les capacités de reclassement ne pouvant permettre d'offrir d'autres alternatives. Résultat : le personnel de ces deux centres est quasi obligé de suivre son activité à la PIC ! Ce procédé est en soi révoltant : la CFDT n'admet pas que les recueils de souhaits émis passent par pertes et profits. Mais il y a pire...*

### ■ En cause : Un cadre de gestion hyper-rigide !

Le CAP (le budget) attribué à la PIC détermine le nombre d'emplois dévolu à la PIC de Wissous, comme tout autre établissement. Ce cadre est particulièrement rigide et impose à la direction de ne pas avoir plus d'emplois que ce qui est prévu. Dans le même temps, ordre est donné aux deux CTC de ne pas avoir de « surnombre » d'agents à reclasser. C'est, d'un point de vue strictement patronal, ce qui s'appelle « une bonne gestion ». Donc, si on accélère les processus de transfert d'activités, on réduit d'autant le temps pour proposer des postes en reclassement. Résultat : la crainte d'une grande partie des agents concernés de Paris 14 CTC et de Bonvin CTC de se retrouver le « bec dans l'eau » conduit la plupart d'entre eux à accepter un poste à la PIC de Wissous. Mais, car il y a un mais, ça pose problème ! De fait, la PIC se retrouve avec plus d'agents que prévu pour suivre les activités ! Et nos dirigeants se trouvent pris dans un engrenage schizophrénique, incapables de trouver une issue aux contradictions entre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et le CAP qu'ils doivent gérer ! Et c'est là que ça devient intolérable, d'un point de vue syndical, mais aussi humain.

### ■ 1ères victimes : les nouveaux recrutés !

Les CDI recrutés dernièrement dans le cadre de la PIC de Wissous font les frais de ces contradictions. On met fin aux périodes d'essai, après avoir proposé des postes dans des centres en reclassement, mais en décalage total avec le recrutement initial et la formation suivie, sans autres explications que : « il n'y a plus de boulot pour vous », comme pour quatre agents en formation à Paris Bonvin. Si la CFDT sait que les périodes d'essai peuvent générer des ruptures de contrat de travail d'une partie ou d'une autre, sans justifications, nous ne tolérerons pas que l'on s'en serve pour réguler une mauvaise gestion prévisionnelle. Avant ces quatre derniers agents, il y en a eu une dizaine d'autres en décembre, plus trois autres en janvier à Bonvin. Un comble quand on connaît les difficultés de recrutement dans les distris. Ajoutons-y les discours tenus à d'autres, recrutés spécialement pour travailler à la PIC, mais affectés temporairement dans les CTC, comme quoi ils n'iraient pas à Wissous, et on atteint des sommets de mauvaise foi.

### ■ STOP ! Ça suffit !

La CFDT trouve intolérable et déplorable ce qui se passe actuellement. Nous exigeons de revoir les derniers licenciements dans le cadre des périodes d'essai de la PIC de Wissous, et de respecter les termes des contrats de travail pour les autres. Ces agents n'ont pas à faire les frais de politiques contradictoires. En cas de fin de non-recevoir à cette exigence légitime, la CFDT sera amenée à vous proposer une réaction collective, et n'exclut aucun moyen pour combattre de telles dérives.